



<http://www.franceinter.fr/chro/geopolitique/97887>

# GÉOPOLITIQUE

par Bernard Guetta

jeudi 18 NOVEMBRE 2010



## Trafics d'armes et affaires d'État

Il n'y a pas de domaine où les affaires et la politique se mêlent plus que dans les ventes d'armes. Légales ou illégales, non seulement elles mettent en jeu des intérêts de puissance extrêmement complexes et, souvent, à double ou triple détente, mais elles s'accompagnent également d'effarantes manipulations financières.

Lorsqu'elles contournent des embargos ou des accords internationaux, les Etats passent par des intermédiaires attirés, des « trafiquants », dit-on pudiquement, avec lesquels ils n'ont officiellement rien à voir mais qui prennent d'énormes commissions sur lesquelles ils doivent, le plus généralement, reverser de substantiels pourcentages à ceux qui leur ont confié leur mission, services secrets ou chefs d'Etat. Lorsque ces ventes sont, à l'inverse, parfaitement licites, légalement parlant veut-on dire, tout se passe d'Etat à Etat mais il est fréquent que, pour voir son offre retenue, le vendeur doive soudoyer tel ou tel décideur ou groupe de décideurs du pays acheteur – une famille royale par exemple – et, donc, verser, une commission, un pot-de-vin dont la trace se perd dans les paradis fiscaux. Et puis il n'est pas rare, enfin, que des hommes ou des partis politiques en quête de financements électoraux profitent de ces commissions qui ne sont pas légales mais admises au nom de l'intérêt national pour proposer une corruption dans la corruption. Ils augmentent la commission devant être versée à condition qu'une partie de cette... disons... surprime leur soit discrètement reversée pour les besoins de leurs campagnes.

On parle alors d'une « rétro-commission » et ce sont toutes ces formes de trafic, toujours aussi florissantes, qui font une bonne part de l'actualité de la semaine. En France, un ancien ministre de la Défense vient de faire état, devant un juge d'instruction, de rétro-commissions versées à l'occasion d'un marché d'armes avec le Pakistan. Déjà très explosive, l'affaire pourrait faire beaucoup de vagues sur la scène politique française mais ce n'est rien, rien qu'un dossier hexagonal, par rapport au cas Viktor Bout.

Surnommé « le marchand de la mort », officiellement patron d'une entreprise de transport international mais considéré comme l'un des plus grands trafiquants d'armes de ces dernières décennies, le Russe Viktor Bout a été extradé, mardi, de Thaïlande vers les États-Unis où la Justice vient de le placer en détention. Le ministre russe des Affaires étrangères s'en époumone, parlant d'une décision illégale et préjudiciable aux relations entre les Etats-Unis et son pays. L'affaire est devenue telle que l'on croit bien comprendre – en attendant, bien sûr, que les faits soient établis – que cet homme en sait beaucoup sur la manière dont, depuis 1990, les stocks d'armes soviétiques ont été écoulés sur le marché mondial pour le plus grand profit des dirigeants de la Fédération de Russie. Cet homme qui en sait trop pourrait aujourd'hui livrer beaucoup de secrets aux Etats-Unis qui en apprendraient alors beaucoup sur les arcanes du Kremlin et seraient en mesure d'en profiter dans les négociations d'Etat à Etat. Cela s'appelle une affaire d'Etat, pas une petite mais une grosse, très grosse, dont les implications internationales pourraient être lourdes.